



Comment rompre avec un salarié sans indemnité ?

Par **lizzy**, le **03/06/2012** à **10:44**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter pour savoir comment rompre avec un salarié sans avoir à payer toutes les indemnités de fin de contrat.

En effet il s'agit d'un salarié en CDI à qui il reste seulement quelques années à faire et si je le licencie, cela va me coûter très cher.

Or je suis un agriculteur indépendant avec peu de moyens donc existe t-il une autre solution?

J'ai entendu parler de la transaction mais apparemment il faut quand même payer les indemnités ?

Merci